

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2018

JCT/IC/NL – N° VILLE_2018DL109

Date de convocation : 12 octobre 2018

Affichage du compte-rendu : 25 octobre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 33

OBJET : Vœu présenté par les groupes "Communiste et Citoyen" et "Écologiste"

L'an deux mille dix huit, le dix huit octobre à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Thierry BUTIN, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Claude COLIN, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Souade KACI, Eddie BREVALLE, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Chantal RUBIO, Eliane LEON, Gérard POTIRON, Christiane PUTHOD, Alain LEGRAS, Yves MONTANGERAND, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Céline BARIOZ, Joël CAS, Lilian MORINON, Maurice DUMONTET, Thierry MOLLARET, Guy PENDARIES, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI, Réjane CLOUPET

Excusés / pouvoirs : Michel MALTRAIT (donne pouvoir à Chantal RUBIO), Cécile TOURNIER (donne pouvoir à Jean-Claude TALBOT), Annie BERTON (donne pouvoir à Réjane CLOUPET), Philippe COLSON (donne pouvoir à Thierry BUTIN)

Secrétaire de séance : Gérard POTIRON

Rapporteur : Thierry HAON

Nous vous interpellons sur le projet d'installation de la pépinière Chapelan sur l'île de la Table Ronde, au prétexte que celle-ci doit déménager de l'île de la chèvre, classée sur le PPRT de la vallée de la chimie.

L'installation sur l'île de la Table Ronde sera lourde de conséquences pour la biodiversité.

Ainsi, la plus grande forêt alluviale du sud-est de la France sera en danger avec ses 28 hectares.

Cet espace a été sauvé en 1992 d'un projet de golf. Un syndicat, le SMIRIL qui regroupe 5 communes a été créé pour gérer ce territoire reconnu d'intérêt public pour le péri-urbain lyonnais et pour la biodiversité en général, et qui, d'ailleurs est classé désormais en ZNIEFF.

- Cette île joue un rôle de tampon lors des crues du Rhône, de filtre pour la qualité de l'eau.

- Elle a un rôle sanitaire et climatique: par ses îlons et zones humides, elle stocke du carbone et contribue, comme toutes les forêts, à maintenir une bonne qualité d'air, ce qui n'est pas négligeable dans la vallée de la chimie et en proximité de l'autoroute A7.
- Cette île est un espace de sensibilisation du public. Cet écrin de verdure à 15 minutes de Lyon, reçoit en moyenne 50 000 visiteurs par an, comprenant des pêcheurs, des promeneurs, des cyclistes, et surtout les enfants qui viennent pour les cycles d'éducation à l'environnement.
- Cette décision est d'autant plus absurde qu'on va installer cette pépinière en zone inondable, alors qu'une dizaine de sites, soit en zone agricole, soit en zone industrielle ont été recensés et proposés par le SMIRIL.
- Ainsi nous appelons monsieur le Préfet, monsieur le président de la métropole de Lyon et les maires des communes en charge du SMIRIL à refuser cette solution de facilité.
- Nous les sollicitons à étudier et financer ce transfert dans d'autres sites de relocalisation recensés depuis décembre 2017.

En conséquence, après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **REJETTE** le vœu présenté par les groupes « Communiste et citoyen » et « Écologiste ».

Non adopté,

Avec 6 Votes pour: Martine BONNAUD, Claude COLIN, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Eliane LEON, Christiane PUTHOD

Avec 16 Votes contre : Jean-Claude TALBOT, Thierry BUTIN, Danièle POTIRON, Michel MALTRAIT, Florent RIVOIRE, Eddie BREVALLE, Souade KACI, Alain VIOLLET, Chantal RUBIO, Gérard POTIRON, Alain LEGRAS, Cécile TOURNIER, Laurence MOULIN, Lilian MORINON, Philippe COLSON, Joëlle NATALINI

Avec 11 abstentions : Dominique BABE, Yves MONTANGERAND, Eric MAILLET, Céline BARIOZ, Joël CAS, Annie BERTON, Maurice DUMONTET, Thierry MOLLARET, Guy PENDARIES, Sylviane STRETTI, Réjane CLOUPET

Fait à CORBAS, les jour, mois, et an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Claude TALBOT.